

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 25 septembre 2013 à 19 h 00

L'an deux mille treize, le vingt cinq septembre à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Christian PECQUEUX, Maire, à la suite de la convocation du 20 septembre 2013, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Président : Monsieur Christian PECQUEUX, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 19

10 présents : Christian PECQUEUX, Maire, Brigitte ROLAND, 1^{ère} adjointe, Peggy SZOPA, 2^{ème} adjointe, Daniel RÉMY, 3^{ème} adjoint, Hervé SÉRUSIER, 4^{ème} adjoint, Sandrine GRONIER, Didier MARÉCHALLE, Dominique GOMANNE, Nicole GOURMEZ, Olivier DUHEM.

5 procurations :
Monsieur William LEMAIRE à Madame Brigitte ROLAND
Monsieur Michel COTTEAU à Monsieur Didier MARÉCHALLE
Monsieur Rémy BOUVELLE à Monsieur Daniel RÉMY
Monsieur Jérémie KIMPE à Madame Peggy SZOPA
Monsieur Jean-Marc DESSE à Monsieur Christian PECQUEUX.

4 absents : Mesdames Véronique MOURIAUX, Christelle LESNE, Messieurs Francis MAËS, Michaël BOUHADDA.

Secrétaire de séance : Madame Peggy SZOPA

1) Mise aux voix de la séance du 17 septembre 2013

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le compte-rendu de la séance du 17 septembre 2013.

Madame Szopa prend la parole. Elle propose aux Conseillers Municipaux de ne pas approuver ce compte rendu qui ne lui paraît pas complet dans la mesure où il ne relate pas tous les débats.

Monsieur le Maire fait apparaître à Madame Szopa qu'un procès-verbal n'est pas un compte-rendu et s'étonne qu'elle ne fasse toujours pas la différence entre ces deux notions.

Madame Szopa donne lecture de son procès verbal et propose de l'approuver.

Après vote à mains levées : 9 OUI et 6 abstentions, le procès verbal est adopté.

2) Approbation du rapport annuel sur l'eau 2012

Le rapport annuel du délégataire du Service de l'eau pour l'année 2012 fait apparaître :

- une consommation en baisse en 2012 de 10 %. Cette baisse porte sur les "particuliers" et les consommations municipales avec la même tendance.

- Une eau potable de qualité irréprochable. L'eau potable est suivie par de nombreuses analyses. Sur 2012, 643 paramètres ont été analysés. 100% de conformité tant en bactériologique qu'en analyse physico-chimique.

- Le rendement de réseau se dégrade sur le réseau de Busigny Ville hors périmètre de la Cité SNCF. Cependant les pertes sont stables. La production d'eau ayant fortement diminué, l'impact sur le rendement de réseau est fort. Les travaux de renouvellement du réseau sont à poursuivre. Le suivi, la réparation des fuites et les campagnes de recherches systématiques sont à continuer. Un plan d'action de plus grande envergure est à réfléchir.

Monsieur le Maire sollicite son approbation.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel du délégataire du Service de l'eau pour l'année 2012.

3) Approbation du rapport annuel sur l'assainissement 2012

Le rapport annuel du délégataire du Service de l'assainissement pour l'année 2012 fait apparaître :

Pour la station d'épuration de Busigny-Centre :

- une charge hydraulique reçue par la station de 223 486 m³

- Une charge de pollution carbonée traitée sur la station d'épuration – Pourcentage de saturation de 52,5 %

- une conformité à 100 % de la station d'épuration

- un volume de boues liquides produites de 531 m³

Pour la station d'épuration de Busigny-Gare :

- une charge hydraulique reçue par la station de 11 248 m³

- Une charge de pollution carbonée traitée sur la station d'épuration – Pourcentage de saturation de 26,5 %
- une conformité à 100 % de la station d'épuration

Monsieur le Maire sollicite son approbation.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel du délégataire du Service de l'assainissement pour l'année 2012.

4) Demande de subvention

Monsieur le Maire présente une demande de subvention du Collège Saint Joseph de Villers-Outréaux qui organise un voyage linguistique et culturel en Espagne à Madrid du mardi 12 au vendredi 15 novembre 2013 et auquel 2 élèves domiciliés à Busigny se sont inscrits :

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal votent une subvention de 35,00 €/élève.

5) Résultat de l'appel d'offres « Renforcement de la défense incendie avec création d'un nouveau réseau d'eau potable rue des frères Desjardin (entre la rue Pierre Galiègue et la rue des Fusillés)

Monsieur le Maire rappelle le projet de réalisation de renforcement de la défense incendie avec création d'un nouveau réseau d'eau potable rue des frères Desjardin, entre la rue Pierre Galiègue et la rue des Fusillés, sur la commune de Busigny prévu au Budget Primitif 2013.

Il précise qu'un appel d'offres a été lancé.

6 entreprises ont déposé une offre.

L'ouverture des plis s'est déroulée le 5 septembre 2013.

Les offres ont ensuite été analysées et vérifiées en détail par le Maître d'oeuvre.

Le choix de l'entreprise RAMERY de Calonne Ricouart a été retenue par le Maître d'oeuvre pour un montant H.T. de 70 627,00 €.

Il est proposé à l'assemblée de bien vouloir valider la proposition de la commission d'appel d'offres et d'attribuer le marché à l'entreprise RAMERY de Calonne Ricouart.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la proposition de la commission d'appel d'offres.

6) Maison de santé pluridisciplinaire : acceptation des devis-esquisses des architectes retenus

Monsieur le Maire présente 2 devis prévisionnels d'honoraires :

- Monsieur Christian SUEUR, architecte à Le Cateau 4 186,00 € TTC
- Monsieur André BEAUCAMP, architecte à Cambrai 6 578,00 € TTC

pour une mission d'études de faisabilité concernant la création d'une maison médicale sur 5 sites :

- Ancien PMU, rue Pasteur
- Espace Edmond Degond, Place Clémenceau
- Centre social, rue Guynemer
- Terrain de Monsieur DARRAS, rue des frères Desjardin
- Logement attenant à la salle des fêtes et partie « bains douches », rue des Poilus

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de confier à ces 2 architectes la mission d'études de faisabilité concernant la création d'une maison médicale sur les 5 sites retenus.

Informations :

* Monsieur le Maire donne connaissance :

- que lors du prochain Conseil Communautaire du 26 septembre sera examiné un avenant entre l'établissement Public Foncier et la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis pour la réhabilitation de l'ancienne sablière.

* Faisant suite à la question posée par Madame ROLAND aux membres de la commission « projet maison de santé » lors de la dernière séance de conseil municipal, Monsieur Maréchal indique avoir identifié 2 maisons de santé dont les projets ont été portés par la Communauté de Communes de Roisel en 2009.

1. Une maison de santé dans le canton de Roisel avec deux pôles distincts : Epehy pour un montant de 800.000 euros et Roisel pour un montant de 650.000 euros.
2. Une maison de santé à Warloy-Barlon pour un coût de 1.461.392 euros.

Madame ROLAND fait ressortir qu'il serait peut-être opportun de tirer leçon de ces deux expériences, de leur

fonctionnalité, éventuellement des erreurs commises, ce qui aura le mérite de faire aboutir le projet Busignois de manière réfléchie.

Monsieur le Maire précise qu'il a eu connaissance de ces deux dossiers dans les débuts de leur instruction, se réjouit qu'ils soient aujourd'hui finalisés et conclut qu'à l'image de ces deux projets concrétisés, il y a tout lieu d'être optimiste pour celui de Busigny.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h23.